

(N^o 117.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Corneille Brarens, capitaine en second de navire de commerce à Anvers.

(Voir le n^o 284, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS ,

Le sieur Brarens est né à Oldsum (Danemarck), le 3 octobre 1815. Il navigue du port d'Anvers depuis le 13 décembre 1838 jusqu'à ce jour en qualité de second; le 22 septembre 1841, il s'est marié à Anvers avec une femme belge; le pétitionnaire est désigné comme un bon marin et d'une conduite très-régulière; sa probité et ses capacités lui ont acquis la confiance des armateurs. L'autorité supérieure estime que sa demande peut être favorablement accueillie et la Chambre des Représentants, en sa séance du 8 février courant, l'a prise en considération à l'unanimité de 53 suffrages.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.